

Ministry of Training, Colleges  
and Universities

Program Delivery Support Branch

33 Bloor Street East, 2<sup>nd</sup> Floor  
Toronto ON M7A 2S3

Ministère de la Formation et des Collèges et  
Universités

Direction du soutien à la prestation des programmes

33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 2S3



**DESTINATAIRES : Organismes offrant le Programme d’alphabétisation et de formation de base**

**EXPÉDITRICE : Jacqueline Cureton, Directrice**

**DATE : le 21 juin 2019**

**OBJET : Collecte des numéros d’assurance sociale pour le Programme d’alphabétisation et de formation de base**

---

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, la collecte des numéros d’assurance sociale est obligatoire pour le Programme d’alphabétisation et de formation de base (Programme AFB). Comme vous le savez sans doute, ce changement a été demandé par le gouvernement du Canada, qui finance le Programme AFB de l’Ontario dans le cadre des ententes de transfert relatives au marché du travail.

Des questions et réponses d’ordre général ayant trait aux programmes d’Emploi Ontario ont été publiées sur Espace partenaires Emploi Ontario (le 27 mars 2019) pour expliquer et appuyer ce changement.

Depuis, d’autres questions ont été soulevées par les fournisseurs de services du Programme d’alphabétisation et de formation de base. Pour y répondre, nous avons préparé des questions et réponses propres à ce programme. De plus, nous avons concocté un texte en langage clair que vous pourrez utiliser pour expliquer aux clients et aux clientes l’exigence de collecte du numéro d’assurance sociale.

Le ministère est au courant des préoccupations actuelles en matière de collecte du numéro d’assurance sociale pour les clientes et les clients des services par voie électronique et de l’Initiative d’alphabétisation dans les établissements correctionnels. De concert avec les fournisseurs de services par voie électronique, le ministère travaille à résoudre ces problèmes. Nous collaborons aussi avec le ministère du Solliciteur général pour clarifier les procédures et les processus internes.

## **PROCHAINES ÉTAPES**

Nous vous encourageons à vous référer aux questions et réponses ainsi qu'au texte ci-joints. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.

Je vous remercie de votre soutien continu à l'égard du Programme d'alphabétisation et de formation de base.